

Accise—Loi

conservateurs adhèrent toujours, si les grosses légumes, les grandes sociétés font plus de bénéfiques, ces bénéfiques seront réinvestis. Il en résultera une augmentation de la demande, du nombre d'usines, de l'équipement, des emplois et de l'activité économique en général. Autrement dit, si les gros réussissent, la reprise économique se produira parce que leurs bénéfices circuleront dans tout le système. C'est la raison pour laquelle, en 1983, 79 sociétés ayant réalisé des bénéfices n'ont pas payé du tout d'impôt sur le revenu des sociétés. En fait, 64 sociétés ayant fait plus de 25 millions de dollars de bénéfices chacune n'ont pas payé un sous d'impôt. On leur a fait cette faveur pour qu'elles prospèrent et créent ainsi une demande économique qui se traduirait par la création d'emplois, et ainsi de suite. Cette année-là, on n'a donc pas imposé des revenus et des profits se chiffant à environ 13 milliards de dollars. Si le régime fiscal avait été juste, le gouvernement aurait perçu rien qu'en 1983, 10 milliards de dollars qui auraient beaucoup contribué à la réduction de notre déficit.

Les députés d'en face ne voient pas les choses différemment des libéraux. Ils partagent la même doctrine. Ils continuent à accorder des réductions d'impôt aux grandes entreprises. Ils disent qu'ils ont supprimé quelques échappatoires. Ils se vantent d'avoir éliminé la fraude qu'était le crédit d'impôt à la recherche scientifique. Je dis que c'était une fraude parce que c'en était une. Ce sont ces fous de libéraux qui ont instauré ce crédit. C'était une idée de fou. Elle ouvrait toutes grandes les portes du Trésor. Tous les voleurs du pays ont été invités à en profiter. Il en a coûté quelque 3 milliards de dollars au Trésor fédéral. Évidemment, les conservateurs soutiennent avoir arrêté l'hémorragie. Ils l'ont fait, mais ils ont bien pris leur temps.

En octobre 1984, le ministre des Finances a pris la parole à la Chambre pour décréter un moratoire sur le programme. Il prévoyait cependant une clause préservant les droits acquis. Mais nous avons découvert que des trois milliards de dollars perdus, environ 45 p. 100 l'ont été après que les Conservateurs soient arrivés au pouvoir. Ils savaient que quelque chose n'allait pas. Ils savaient qu'il s'agissait d'une escroquerie. Ils savaient que c'était un pillage du Trésor public, mais ils ne pouvaient tout simplement pas fermer toutes les portes à la fois. Il leur fallait procéder progressivement. Ils ont donc laissé filer 45 p. 100 de ces trois milliards de dollars, c'est-à-dire 1,4 milliard. C'est à ce prix qu'ils arrêtaient l'hémorragie.

Le 10 octobre 1984, lorsque le ministre a annoncé le moratoire, nous avons suggéré que le gouvernement élimine les échappatoires, toutes les échappatoires. Nous avons dit au gouvernement que quelque chose n'allait pas. Le ministère des Finances et le ministère du Revenu national nous ont affirmé que quelque chose n'allait pas. Le gouvernement n'a pas écouté. Il tenait à protéger les droits acquis, ce qui nous a coûté 1,4 milliard de dollars de plus. Et puis, le gouvernement a accordé une exemption cumulative pour gains en capital de 500 000 \$.

M. Malone: Bravo!

M. de Jong: Le député crie «bravo». Il pense que ce sera d'un grand secours aux agriculteurs de sa circonscription.

M. Towers: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Le député dit venir de la Saskatchewan. Parle-t-il au nom des agriculteurs de cette province? Je lui demande de répondre par oui ou non. Il parle de l'exonération de 500 000 \$.

M. le vice-président: Ce n'est pas un rappel au Règlement.

M. de Jong: Si je puis poursuivre mon discours, ce rappel au Règlement n'était pas motivé, selon moi. Que le député se rassoie et écoute ce que j'ai à dire.

D'ici deux ans, peut-être même dans un an, le député verra que l'exemption de 500 000 \$ sur les gains en capital ne vaudra plus rien pour les agriculteurs de sa circonscription. Je prédis que leurs terres vont perdre si rapidement de leur valeur d'ici deux ou trois ans, à cause des conditions en agriculture, qu'ils seront contents s'ils n'y laissent pas leur chemise.

M. Towers: Allez dire cela à vos agriculteurs!

M. de Jong: Telle est malheureusement, à mon avis, la situation actuelle de l'agriculture. Je l'affirme ici, à la Chambre des communes, publiquement...

Des voix: C'est honteux!

M. de Jong: ... l'agriculture traverse une crise épouvantable. La valeur des terres a déjà commencé à dégringoler. Nous allons subir un terrible bouleversement en agriculture. A moins que le gouvernement ne s'en occupe sérieusement, l'agriculture va sombrer dans le pire marasme qui puisse s'imaginer. L'exonération de 500 000 \$ sera une consolation dérisoire.

M. Towers: Vous ne savez pas de quoi vous parlez.

M. de Jong: Je donne deux ans au député pour prouver à la Chambre que je me suis trompé.

M. Towers: Je le ferai bien volontiers.

M. de Jong: J'espère bien me tromper.

Cette situation est attribuable notamment au *Farm Bill* des Américains et aux subventions que les pays européens accordent à leurs agriculteurs. Nous aurions besoin de 4 à 5 milliards de dollars, au lieu d'un milliard, pour pouvoir les rattraper. Le ministre de l'Agriculture (M. Wise) prétend que le Canada n'a pas les moyens de soutenir la concurrence de l'Europe et des États-Unis en matière de subventions. C'est en partie à cause de notre déficit, selon lui. Or, ce déficit est le fait notamment des mesures fiscales de l'ancien gouvernement libéral et du gouvernement actuel également.

M. Gray (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine): J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Le député ne devrait pas laisser entendre que nous sommes responsables de ce qu'a fait l'ancien gouvernement libéral. Nous avons été élus en 1984 pour relever la gestion des affaires publiques.

M. le vice-président: A l'ordre, je vous prie. Il n'y a pas là matière à invoquer le Règlement. J'en profite pour rappeler au député de Regina-Est (M. de Jong) qu'il ne lui reste qu'une minute aujourd'hui et encore 11 minutes à la reprise de ce débat.